



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'EPURATION DES EAUX USEES
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ-DAILLENS-BETTENS

Penthaz, le 16 octobre 2013

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
1303 PENTHAZ

2013-Préavis du Comité de direction N° 1/2013 relatif au budget 2014

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, nous avons le plaisir de vous soumettre le budget de notre Association pour l'année 2014.

Au niveau des recettes, nous avons évalués l'encaissement de nos taxes, basé sur les chiffres de l'année 2012. Nous n'avons pas tenu compte des éléments de la Commune de Bettens, car au moment de la mise sous toit de notre budget, nous n'avions reçu aucune information de leur part. Néanmoins, nous vous proposons le résultat suivant :

Recettes	Fr.	870'300.00
Dépenses	Fr.	752'160.00
Résultat		
Avant amortissement ./.	Fr.	118'140.00
Amortissement	Fr.	32'420.00

Résultat		
Après Amortissements	+	Fr. 85'720.00

PREAMBULE

Pour l'année 2014, nous présentons un budget bénéficiaire de Fr. 85'720.-, ce qui nous permet de ne pas modifier nos taxes pour l'année prochaine et ce, malgré la construction.

Quelques explications sur certains postes du budget, soit :

Frais Administration-Vacations

Le budget des frais d'administration et quelque peu augmenté au niveau du Comité de direction, qui assure un suivi permanent de l'évolution de la construction.

Personnel Adm. et Exploitation

Nous avons actuellement deux postes à 100 %, afin de pallier aux différents travaux que demande notre Step. Par contre, nous avons diminué la participation de Bremblens. En effet, la demande n'est pas aussi importante que prévue.

Matériels d'exploitation

Adaptation du budget pour 2014.

Achat, Eau, Energie, Combustible

Une réactualisation du poste électricité. En effet, avec la construction nous avons une augmentation de la consommation qui est due aux engins de chantier.

Traitement des boues

Avec la construction du bâtiment de déshydratation et la mise en œuvre de la presse, nous aurons une diminution du poste traitement des boues.

Intérêt de la Dette

Il s'agit d'une évaluation de nos intérêts sur le compte de construction.

Encaissement des taxes

Voir l'explication au paragraphe deux de la page une.

Facturation aux communes

Il s'agit de la prise en charge des boues de la Chaux.

Facturation du Biogaz

Il s'agit de l'injection du biogaz dans le circuit de Cosvegaz.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIEE

1. vu le préavis du Comité de direction N° 1/2013 relatif au budget 2014
2. ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire
3. considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'adopter le budget du Comité de direction pour l'année 2014 tel que présenté.

Association intercommunale
pour l'épuration des eaux usées
Cossonay-Penthalaz-Penthaz-Daillens-Bettens


Le Président
R. Devantay


Le Secrétaire
B. Augsburger

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ-DAILLENS-BETTENS**

Au Conseil Intercommunal
1303 Penthaz

Daillens, le 24 novembre 2013

**Rapport de la Commission des Finances sur le préavis du Comité de Direction N°1/2013
relatif au budget 2014.**

La Commission des Finances, composée de Messieurs Jacky Chiovini, Roland Pantet, Philippe Wiesmann et Madame Corinne Borgeaud, s'est réunie le 13 novembre 2013 à la station d'épuration pour étudier le préavis N°1/2013 relatif au budget 2014. Sont excusés, Messieurs Jean-Yves Thévoz, Philippe Tesse, André Borgeaud et Phillippe Mielvaque. Le Comité de Direction au complet, était représenté par Messieurs René Devantay, René Nicolet et Philippe Gerhard, ainsi que Bernard Augsburgers secrétaire/comptable de l'association. Nous tenons à les remercier de leur disponibilité et des réponses apportées.

Le présent rapport a été transmis à tous les membres et aux suppléants, pour d'éventuelles corrections ou précisions.

Le budget 2014 a été établi selon les frais connus des années précédentes et une extrapolation à 12 mois des frais 2013 arrêtés au 30 septembre, mais aussi par la prise en compte de l'augmentation prévisible des charges. Les dépenses sont intégralement couvertes par l'encaissement des taxes et autres apports, ce qui nous conduit à un budget équilibré avec un léger bénéfice de Fr 85'720.-

Commentaires des postes de dépenses:

Frais Administration et Vacations : pas de commentaire particulier.

Personnel Adm. et Exploitation :

L'augmentation de ce poste repose essentiellement sur le poste *Salaires* ainsi que sur les charges qui en découlent. Monsieur Faillettaz passe de 75% à 87,5%, la commune de Bremblens ayant réduit son engagement à 12,5%. Ce qui se traduit par une diminution du paiement de Bremblens de Fr. 13'000 et une augmentation correspondante du poste salaires. Ce qui nous arrange, la charge de travail sur notre site a augmenté avec les nouvelles installations et les mesures de sécurité exigent la présence de 2 personnes pour un grand nombre d'opérations.

Indemnisation et remboursement Frais

Frais de Bureau

Pas de commentaires

Matériel d'exploitation

Les nouvelles installations demandent l'achat de matériel supplémentaire.

Achat, Eau, Energie, Combustible :

Les frais d'électricité, plus Fr 40'000, sont liés à la construction en cours. Il faut savoir que toutes les machines de chantiers tournent sur le compteur de la step.

Autres Fournitures & Marchandises :

Entretien :

Pas de commentaire particulier.

Traitement des boues :

L'installation du bâtiment de déshydratation des boues et la mise en service de la presse apporte une économie de Fr 120'000 par le fait que nous faisons maintenant le travail qui était confié à l'entreprise AssisteP.

Par contre l'incinération des boues augmente de Fr 20'000 lié au frais d'énergie.

Honoraires et prestation de services :

Pas de commentaire.

Intérêt des dettes :

Les intérêts de la dette sont liés aux travaux en cours, environ Fr 4 mio dépensé à fin 2013 couvert par des emprunts à court terme à intérêt très bas.

Amortissement des Installations:

Les travaux n'étant pas terminés, il n'y a pas pour l'instant d'augmentation des amortissements.

Commentaires des postes de recettes:

L'encaissement des taxes:

L'encaissement des taxes est stable

Recettes diverses:

L'injection de biogaz dans le circuit de Cosvegaz apporte Fr 36'000.- a l'AIEE

La Commission constate que le budget 2014 présente un bénéfice de Fr 85'720. Cette prévision nous semble réaliste et nous félicitons le comité de Direction ainsi que notre secrétaire caissier pour la bonne gestion de notre association.

La Commission vous propose d'adopter les conclusions suivantes.

Conclusions:

Le Conseil Intercommunal de l'AIEE

Vu le préavis du Comité de direction N°1/2013, relatif budget 2014.

Où le rapport de la commission chargé d'étudier cette affaire.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide

D'adopter le budget du Comité de direction pour l'année 2014 tel que présenté

Les membres et les suppléants de la commission de Finances.

Philippe Wiesmann

Corinne Borgeaud

Roland Pantet

Jacky Chiovini, rapporteur
